

Article

La querelle des actes de langage du sermon du 30 mars 2024 du Cardinal Fridolin Ambongo : un malentendu doublement bien entendu

Wilfrid Kibanda^{1,*}

Domaine de Sciences de l'Homme et de la Société, Filière de Philosophie, Université de l'Assomption au Congo, Butembo B.P. 104, République Démocratique du Congo

* Correspondent: wilfridkibanda@yahoo.fr, crid@uaconline.edu.cd

Abstract: Cet article est un essai d'identification des actes de langage du sermon du 30 mars 2024 du Cardinal Fridolin Ambongo, un sermon qui a suscité la réaction du gouvernement congolais, qui, considérant la position de l'énonciateur et son éthos, a redouté qu'il serve de justification et de soutien aux adhésions à la rébellion du M23/AFC à l'Est de la République démocratique du Congo. L'approche pragmatique du discours permet non seulement d'accéder aux différents actes de langages tels que décryptés par les différents récepteurs (les médias en ligne) du sermon selon leurs divers contextes de réception, mais aussi de dialectiser leurs multiples lectures, toutes raisonnables. Cela résulte dans la recommandation du dialogue empathique et constructif sur le malentendu bien entendu par les deux camps, celui du gouvernement congolais et celui de l'Eglise catholique congolaise, s'ils veulent sortir de la querelle des mots sur la situation problème de la guerre qui prévaut à l'Est du pays.

Citation: Kibanda, W., La querelle des actes de langage du sermon du 30 mars 2024 du Cardinal Fridolin Ambongo : un malentendu doublement bien entendu. *Etincelle*. 2026, Vol. 26, no. 1. <https://doi.org/10.61532/rime261115>

Reçu: 1/2/2026

Accepté: 3/04/2026

Publié: 8/04/2026

Note de l'éditeur: Ishango-uac reste neutre en ce qui concerne les revendications juridictionnelles dans les cartes géographiques publiées et les affiliations institutionnelles des auteurs.



Copyright: © 2026 par l'auteur.

Soumis pour une publication en libre accès selon les termes et conditions de la licence Creative Commons Attribution (CC BY) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Mots clés : acte de langage, malentendu, discours, interprétation, contexte, sermon, compréhension, situation, société civile, église, pragmatique

1. Introduction

Le sermon de Pâques prononcé le 30 mars 2024 par le Cardinal Fridolin Ambongo avait provoqué une forte vague de réactions dans les médias en ligne et sur les réseaux sociaux. Cette controverse est survenue quelques jours après certaines prises de position d'officiels du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC). Les interprétations de ce discours se sont rapidement divisées. D'un côté, plusieurs médias ont salué ce qu'ils ont considéré comme le courage prophétique du prélat catholique dénonçant les maux qui troublent la paix dans la cité congolaise. De l'autre côté, certains ont jugé ces propos particulièrement graves, estimant qu'ils pourraient être assimilés à une forme de soutien à la rébellion du M23/AFC qui sévit dans l'Est du pays. Selon ces critiques, le prélat devrait même répondre de ses déclarations devant la justice congolaise.

Dans la mesure où le droit positif s'intéresse avant tout aux faits, une question se pose : quels actes répréhensibles le Cardinal Ambongo aurait-il effectivement accomplis à travers ce sermon ? Pour les partisans de la position gouvernementale, il s'agirait d'un encouragement implicite à la rébellion. Pour d'autres observateurs, notamment issus de la société civile à laquelle appartient également l'Eglise catholique congolaise, ces propos relèveraient plutôt d'une dénonciation des injustices et des erreurs de gouvernance, accompagnée de conseils adressés aux dirigeants. Dès lors, laquelle de ces interprétations discordantes doit être retenue ? L'examen des réactions médiatiques révèle en réalité une polarisation idéologique des récepteurs, divisés en deux camps opposés. La controverse porte ainsi sur la nature même des actes de langage accomplis lors de ce sermon. Cette

situation correspond à ce que Cecla (2002) décrit comme « un malentendu doublement bien entendu ».

Comment expliquer qu'un même discours produise des interprétations aussi divergentes au sein d'une communauté supposée partager un même destin national ? La présente étude propose d'éclairer cette querelle herméneutique en mobilisant quelques modèles théoriques d'analyse du discours.

Dans la mesure où l'on attribue au Cardinal Ambongo certains actes pour avoir prononcé des paroles déterminées, la problématique s'inscrit naturellement dans la théorie des actes de langage développée par Austin (1970) et Searle (1972). Comme le rappellent les historiens de la pragmatique, notamment Moeschler et Reboul (1994 : 17), Austin et ses disciples sont généralement considérés comme les fondateurs de cette discipline et de la méthodologie qui lui est associée.

Pour comprendre la pertinence de cette approche, il convient de rappeler que l'épistémologie héritée du positivisme linguistique de l'école de Ferdinand de Saussure réduisait pendant longtemps la fonction du langage à la simple description du monde. Les énoncés étaient alors évalués uniquement selon les critères de vérité ou de fausseté, tandis que l'étude du langage se limitait essentiellement à la description des structures linguistiques. L'apport décisif des *William James Lectures*, prononcées respectivement par Austin en 1955 et par Paul Grice en 1967 à l'Université de Harvard, fut de dépasser cette conception descriptive du langage en mettant en évidence sa dimension actionnelle.

En effet, certains énoncés, bien qu'ayant l'apparence de simples assertions, accomplissent en réalité des actions lorsqu'ils sont replacés dans leur contexte d'énonciation. Ils peuvent servir à interroger, bénir, justifier ou encore blâmer. Dans ce cas, ces énoncés ne relèvent plus de la vérité ou de la fausseté, mais de l'accomplissement d'un acte. Ainsi, une phrase telle que « La porte est ouverte » peut, dans un contexte donné, signifier implicitement : « Vous êtes libre de partir ». L'interprétation dépend donc largement de la situation d'énonciation et de réception. Le sermon du 30 mars pourrait précisément relever de ce type de configuration.

Par ailleurs, l'importance du contexte dans l'accès au sens rappelle une thèse classique de l'herméneutique. Selon Ricœur (1969 : 7), toute lecture d'un texte s'effectue au sein d'une communauté, d'une tradition ou d'un courant de pensée vivant qui véhicule ses propres présupposés interprétatifs. Ainsi, un même énoncé peut recevoir des significations différentes selon les horizons de compréhension des lecteurs ou auditeurs. Ce principe herméneutique constitue une balise essentielle pour l'analyse du sermon du 30 mars 2024.

1. Historique des relations entre les protagonistes de la querelle

1.1. Rapports historiques entre l'Église catholique congolaise et l'État

À ce jour, il n'existe probablement pas encore d'étude scientifique approfondie consacrée spécifiquement au sermon du 30 mars 2024, lequel a suscité une querelle d'interprétation entre l'Église catholique et l'État congolais au sujet de la situation de guerre dans l'Est de la RDC. Le présent détour par l'histoire des relations entre ces deux institutions vise à éclairer le statut juridique de l'Église catholique dans le pays, ses prérogatives dans l'espace national ainsi que la manière dont elle se représente elle-même dans la société congolaise. Cette autoreprésentation constitue en grande partie le fondement de son engagement dans les débats sociopolitiques.

1.2. Qui est l'Église catholique au Congo ?

Dans certains débats médiatiques récents, l'Église catholique est parfois présentée comme une confession religieuse parmi d'autres, ou encore comme une simple association sans but lucratif (ASBL) légalement reconnue en RDC, conformément à la loi n°004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations d'utilité publique. Cette qualification juridique n'est pas incorrecte en soi. Toutefois, elle ne suffit pas

à rendre compte de la profondeur historique et institutionnelle de la présence catholique dans le pays.

En effet, l'Église catholique constitue la plus ancienne confession chrétienne présente sur le territoire congolais. Son implantation remonte à l'arrivée des missionnaires portugais au XV^e siècle dans le Royaume Kongo. Au cours de cette première phase missionnaire, qui s'étend approximativement de 1482 à 1836, le roi Kongo Nzinga Nkuvu ainsi que son fils se convertissent au catholicisme. Une seconde phase de présence catholique correspond à la période coloniale, tandis que la troisième phase s'inscrit dans le contexte postindépendance.

Il est évident que la présence de l'Église catholique sur le territoire congolais précède largement la naissance de l'État congolais moderne et les cadres juridiques actuels régissant les associations. L'Église a donc été témoin de l'émergence de l'État congolais. Cette antériorité historique contribue à expliquer la complexité des relations entre ces deux institutions. Comme il ne s'agit manifestement pas de la première querelle entre elles, plusieurs travaux académiques se sont intéressés à leurs relations historiques.

Dans une thèse de doctorat adoptant une approche historico-juridique, Augustin Ciongo Kasangana retrace les relations institutionnelles entre l'Église catholique et le Congo belge entre 1880 et 1960 (Kasangana, 2022). Son étude met en évidence l'existence de relations bilatérales entre l'Église et l'État dès les premières étapes de leur rencontre. Selon cet auteur, le succès du processus d'évangélisation amorcé à la fin du XIX^e siècle résulte en grande partie des efforts conjoints de l'Église et de l'État.

Kasangana souligne notamment que le pape Léon XIII, contemporain de la création de l'État Indépendant du Congo (EIC), avait favorisé l'établissement de relations institutionnelles entre l'Église catholique et les autorités politiques afin de promouvoir une coopération jugée bénéfique pour les deux parties. De son côté, l'État naissant voyait dans l'Église catholique un allié potentiel capable de contribuer à son projet de « mission civilisatrice ». Dans ce contexte d'intérêts convergents, une convention fut signée en 1906 entre le Saint-Siège et l'État Indépendant du Congo. Cet accord inaugura notamment un processus par lequel l'Église catholique se vit confier une part importante de la gestion du système éducatif.

Même si les relations entre l'Église et l'État congolais ont connu, au fil du temps, des périodes d'incompréhension et parfois de tension, Kasangana souligne que l'histoire juridique de ces relations ne fait état d'aucune rupture totale avant la période de la dictature du président Mobutu Sese Seko, vers 1974 (Kasangana, 2022). Pour illustrer cette continuité, on peut rappeler la signature récente, le 20 mai 2016, d'un accord-cadre portant sur des matières d'intérêt commun entre la RDC et le Saint-Siège.

Ces accords de haut niveau témoignent de la complexité des relations entre l'Église catholique congolaise et l'État congolais. Elles ne peuvent donc être réduites au simple cadre juridique des associations. Derrière l'Église catholique locale se trouve en effet le Saint-Siège, c'est-à-dire l'État du Vatican. Les relations entre l'Église et la RDC comportent ainsi également une dimension diplomatique. Elles s'inscrivent dans une dynamique de partenariat historique caractérisée par des phases de coopération, de tension et de réconciliation. Aujourd'hui encore, les deux institutions demeurent partenaires dans des secteurs essentiels tels que l'éducation et la santé.

Une étude récente consacrée aux relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la RDC confirme cette complexité (Mbumba, 2022). Les auteurs y rappellent que l'implication de l'Église catholique congolaise dans l'organisation et l'observation des élections générales de 2018 avait contribué à détériorer les relations entre le régime de Joseph Kabila et l'Église, et indirectement entre la RDC et le Saint-Siège. À la suite de ces tensions, le Saint-Siège avait rappelé son nonce apostolique. Selon ces analyses, le président Félix Tshisekedi aurait ensuite cherché à apaiser la situation afin de normaliser les relations diplomatiques, malgré les réserves exprimées par la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO) concernant les résultats du scrutin. Il faut rappeler que la dernière phase du régime de Joseph Kabila fut marquée par de fortes tensions avec l'Église catholique,

notamment en raison des soupçons de tentative de modification constitutionnelle visant à permettre un troisième mandat présidentiel.

Face à cette situation, les organisations de fidèles catholiques avaient organisé plusieurs marches pacifiques pour s'opposer à ce projet jugé anticonstitutionnel. Pour sortir de cette crise, l'Église catholique joua également un rôle de médiation dans les négociations entre le pouvoir et l'opposition politique. Ces discussions, organisées au siège de la CENCO, aboutirent à l'« Accord de la Saint-Sylvestre » du 31 décembre 2016, qui prévoyait une transition politique conduisant à l'organisation d'élections de 2018.

1.3. La mission prophétique de l'Église

Aussi, les tensions récurrentes entre l'Église catholique et l'État congolais peuvent être comprises à la lumière de la mission prophétique que l'Église estime avoir reçue. Cette mission trouve ses racines dans la tradition biblique et dans la conviction que l'Église doit défendre la vérité et la justice. Les figures prophétiques de l'Ancien Testament illustrent cette responsabilité morale. Ainsi, le prophète Amos dénonça vigoureusement les injustices sociales et les abus commis par les puissants à l'égard des pauvres. Selon la tradition biblique, il déclara : « Je n'étais pas prophète ni fils de prophète ; j'étais bouvier (...) mais le Seigneur m'a saisi (...) et m'a dit : "Va, tu seras prophète pour mon peuple" » (*Amos 7 : 14-15*). De même, le prophète Jérémie fut exhorté à proclamer la parole divine sans craindre les autorités : « Ne tremble pas devant eux » (*Jr 1,17*).

Ces références bibliques nourrissent l'auto-compréhension du clergé catholique qui considère sa mission comme une obligation de dénoncer les injustices et d'alerter la société lorsque certaines dérives apparaissent. Une telle mission implique également une certaine distance vis-à-vis du pouvoir politique afin d'éviter toute compromission.

Cette auto-compréhension de l'Église universelle dépasse le contexte congolais. Par exemple, dans un article consacré au débat sur la loi de bioéthique en France, Monseigneur Marc Aillet rappelait que la mission prophétique de l'Église ne peut être limitée par les lois civiles lorsque celles-ci entrent en contradiction avec les principes moraux que l'Église estime devoir défendre (*Aillet, 2020*).

Dans l'histoire politique congolaise, plusieurs figures ecclésiastiques ont incarné cette posture prophétique. Sous le régime de Mobutu, le cardinal Joseph Malula s'était illustré par sa formule célèbre : « Mieux vaut être crucifié pour la vérité que de crucifier la vérité ». Plus tard, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya critiqua sévèrement la gestion politique du pays, notamment en déclarant lors de mobilisations citoyennes : « Que les médiocres dégagent ! ». Aujourd'hui, c'est le cardinal Fridolin Ambongo qui incarne cette parole critique, notamment à travers son sermon du 30 mars 2024.

Cette tradition prophétique s'inscrit également dans le discours du pape François lors de sa visite en RDC le 31 janvier 2023, lorsqu'il appela les multinationales à « retirer leurs mains de la République démocratique du Congo » et à cesser d'exploiter les ressources africaines.

1.4. L'Église catholique et la société civile

Enfin, l'Église catholique congolaise s'inscrit aussi dans la dynamique de la société civile du pays. En tant que confession religieuse, elle fait partie des « forces vives » de la RDC aux côtés d'autres acteurs sociaux tels que les syndicats, les organisations de défense des droits humains et diverses associations citoyennes. Selon les objectifs de la société civile congolaise, ces organisations doivent notamment encourager la participation politique des citoyens, promouvoir la paix, défendre l'intégrité territoriale, protéger les droits humains et soutenir les valeurs démocratiques (*Société civile/RDC, 2015*).

Dans la mesure où ces objectifs recoupent largement ceux de la mission prophétique de l'Église, cette appartenance constitue un autre facteur susceptible de prise de position différente de celle de l'État au point de générer des tensions avec les autorités politiques. L'Église adopte ainsi fréquemment une posture d'observateur critique de la gestion de la chose publique.

Cette appartenance à la société civile explique également pourquoi certains membres du clergé ont été sollicités pour jouer un rôle dans la résolution des crises politiques. À la suite de l'ouverture démocratique initiée par Mobutu en 1990, l'archevêque Laurent Monsengwo Pasinya fut ainsi élu président de la Conférence Nationale Souveraine. Plus tard, en 2006, l'abbé Apollinaire Malumalu fut désigné président de la Commission Électorale Indépendante (CEI), en raison de la réputation de neutralité associée à l'Église et à la société civile.

La position institutionnelle et morale à partir de laquelle l'Église catholique intervient dans les débats politiques étant désormais clarifiée, il devient possible d'examiner plus précisément les raisons profondes de la querelle d'interprétation suscitée par le sermon du 30 mars 2024.

2. Méthodologie et analyse du corpus

La linguistique issue de la tradition saussurienne a délibérément privilégié l'étude de la langue, considérée comme un système collectif, stable et objectivable, au détriment de la parole, jugée trop subjective et variable d'un individu à l'autre pour constituer un objet scientifique fiable (Saussure, 1972). Dans cette perspective, la recherche linguistique devait se concentrer sur les structures internes de la langue afin d'atteindre une analyse objective et universellement valable. Cette orientation a conduit au développement de la linguistique structurale, puis de la sémantique structurale, laquelle repose sur le principe d'immanence. Selon cette approche, le sens d'un énoncé résulte essentiellement de l'analyse interne de ses éléments linguistiques constitutifs, notamment les sèmes (Calas, 2007 :3).

La pragmatique linguistique a cependant réintroduit l'importance des déterminants externes dans l'interprétation du sens. Elle permet de passer du sens strictement sémantique d'un énoncé à son sens dit pragmatique, lequel dépend étroitement du contexte dans lequel il est produit et reçu (Calas, 2007). Parmi ces déterminants contextuels figurent notamment les traditions, les coutumes, les positions sociales, les situations géographiques, l'histoire ou encore les visions du monde. Autrement dit, tout ce qui constitue l'environnement de l'énonciateur et du récepteur participe à la construction du sens. Par conséquent, tout discours est toujours énoncé à partir d'une position particulière.

La prise en compte de ces facteurs contextuels dans la situation d'énonciation a conduit plusieurs analystes du langage, dont Oswald Ducrot, à reconnaître l'existence d'actes de langage implicites. Ceux-ci se manifestent lorsque les conditions contextuelles permettent d'inférer des conclusions implicites au-delà des informations explicitement exprimées dans l'énoncé. Ducrot (1972 : 5) observe notamment qu'en politique, les acteurs cherchent souvent à satisfaire un double objectif : dire certaines choses tout en conservant la possibilité de nier les avoir dites explicitement si les circonstances deviennent défavorables. L'ambiguïté du langage symbolique ou allégorique constitue alors une ressource stratégique.

Cette stratégie communicative peut être illustrée dans le contexte politique congolais par une anecdote évoquée le 23 décembre 2014 par Moïse Katumbi, alors président du TP Mazembe. Il avait comparé la situation politique à un match de football où une équipe aurait remporté deux victoires grâce à deux faux penaltys, en avertissant qu'un troisième faux penalty pourrait provoquer l'implosion du stade. Cette métaphore fut prononcée dans un contexte marqué par les débats nationaux sur le report du processus électoral prévu pour 2016 et sur l'éventualité d'une révision constitutionnelle.

Dans l'opinion publique congolaise, beaucoup interprétèrent cette parabole comme une référence implicite aux élections présidentielles controversées remportées par Joseph Kabila en 2006 et 2011, tandis que l'arbitre partial renverrait à la Commission Electorale Indépendante (CEI). L'hypothèse d'un « troisième faux penalty » fut alors comprise par certains comme un avertissement contre une nouvelle manipulation électorale susceptible de provoquer une crise nationale. D'autres y virent un appel à la mobilisation populaire. Toutefois, si Moïse Katumbi avait été poursuivi pour incitation à la révolte, il aurait pu

soutenir qu'il se contentait d'évoquer une expérience sportive. L'ambiguïté du discours lui aurait ainsi permis d'échapper à une responsabilité directe.

Néanmoins, cette approche pragmatique tend parfois à privilégier l'intention communicative de l'émetteur au détriment du rôle du récepteur dans la production du sens. C'est précisément ce déséquilibre que Hans Robert Jauss a cherché à corriger dans ses travaux sur l'esthétique de la réception. Selon Jauss (1978), les études littéraires ont longtemps accordé une attention excessive aux auteurs et à leurs œuvres, en négligeant le rôle actif des lecteurs. Pour lui, la signification d'une œuvre ne résulte pas uniquement de l'intention de son auteur, mais aussi de l'interprétation du public qui la reçoit, l'évalue et l'inscrit dans son horizon culturel et historique.

Dans cette perspective, la réception participe à la construction du sens. Les énoncés ne sont donc pas entièrement déterminés par l'intention de leurs auteurs ; leur interprétation dépend également de l'« horizon d'attente » des publics situés dans un contexte social et historique donné.

Ces considérations conduisent à situer les protagonistes de la controverse autour du sermon du 30 mars 2024 dans leurs contextes respectifs d'énonciation et de réception. Les divergences d'interprétation du sermon peuvent en effet être liées aux différents cadres intellectuels, politiques ou institutionnels dans lesquels s'inscrivent les acteurs concernés.

Cette démarche s'appuie sur la « méthode de la contextualisation panoramique » développée par Alex Mucchielli et Claire Noy. Ces auteurs considèrent qu'une même situation problématique peut donner lieu à plusieurs interprétations selon les contextes dans lesquels se situent les acteurs (Mucchielli, 2005). Leur méthode repose sur l'idée que les acteurs d'une situation sociale ne partagent pas nécessairement la même définition de cette situation. Comme l'affirme Mucchielli, « les acteurs différents d'une situation ont des définitions différentes de cette situation » (Mucchielli, 2005 : 53).

Ce principe peut être appliqué à l'homélie prononcée le 30 mars 2024 par le cardinal Fridolin Ambongo, laquelle peut être considérée comme une « situation-problème » dans la mesure où elle a suscité des interprétations divergentes au sein de la communauté nationale congolaise. Les différentes parties prenantes n'ont pas nécessairement entendu le même message ; chacune a interprété les propos du cardinal Ambongo à partir de son propre cadre de référence.

Dans cette étude, l'objectif est donc d'adopter la posture d'un observateur extérieur capable de prendre de la distance par rapport aux différentes positions en présence. À l'image d'un observateur surplombant la situation, il s'agit de reconstituer les perceptions des différents acteurs impliqués dans l'interprétation des actes de langage du cardinal Fridolin Ambongo.

Conformément à la méthode de la contextualisation panoramique, les interprétations des énoncés jugés problématiques du sermon du 30 mars 2024 sont présentées dans un tableau comparatif visant à mettre en évidence les divergences d'interprétation. Ces interprétations proviennent notamment du gouvernement congolais, de la justice congolaise, de la presse en ligne et du clergé de l'archidiocèse de Kinshasa.

Dans la mesure où les médias jouent un rôle important dans la formation de l'opinion publique (Mercier, 2012), l'analyse du corpus s'appuie sur les titres et commentaires publiés dans les médias en ligne, identifiés à partir du moteur de recherche Google. Les actes de langage attribués au sermon ont été analysés à la fois sous l'angle de leur pouvoir perlocutoire, selon la théorie des actes de langage de Austin, et à partir de la théorie de la communication non violente développée par Rosenberg (2016). Selon ce dernier, les jugements, les évaluations ou les critiques peuvent favoriser des comportements violents, tandis qu'une communication fondée sur l'observation descriptive favorise des interactions plus pacifiques.

L'analyse cherche ainsi à déterminer quel acte de langage le gouvernement, la justice et les médias ont perçu dans les propos du cardinal Ambongo, ainsi que les effets que ces interprétations sont susceptibles de produire sur le public.

Enfin, l'étude montre que l'intérêt médiatique pour le sermon n'est apparu que plusieurs jours après sa prononciation. En effet, les premières publications datent du 4 avril 2024, à la suite d'un briefing de presse tenu le 3 avril par le ministre de la Communication Patrick Muyaya. Dans cette perspective, le gouvernement congolais peut être considéré comme le premier récepteur public du message, puisqu'il a contribué à en médiatiser l'interprétation.

Les réceptions du sermon peuvent ainsi être regroupées en trois grandes catégories : la « droite », qui reprend l'interprétation du gouvernement et de la justice ; la « gauche », qui s'en écarte ou la conteste ; et le « centre », qui adopte une posture plus descriptive en s'efforçant de restituer les propos du sermon sans les interpréter explicitement. Cette classification permet de mettre en évidence la pluralité des lectures possibles du sermon et les logiques contextuelles qui les sous-tendent.

Extrait du Sermon du Cardinal Fridolin Ambongo :

« Pendant que le pays est en guerre, pendant que l'ennemi avance, tout ce qui nous intéresse c'est la part du gâteau, comment nous pouvons tout faire pour nous retrouver au parlement, au gouvernement, à la tête des portefeuilles. Ce comportement, est un comportement qui est tout à fait en incohérence si nous considérons la situation délicate, la situation dangereuse de notre pays. Un pays qui est attaqué, un pays qui se sait en guerre, la première chose on s'assoit autour d'une table pour former ce qu'on appelle 'un front commun'. Comment voulez-vous que des fils du pays qui partent d'ici, même de Kinshasa, et qui veulent aller rejoindre la rébellion à l'Est ? Posons-nous la question pourquoi ? Nous pouvons nous énerver contre ceux qui sont partis, nous pouvons les traiter de traîtres, ils ont pris la cause de l'ennemi, mais la question de fond : pourquoi ces gens ont agi de cette manière-là ? C'est parce qu'au niveau d'ici nous continuons à poser des gestes qui blessent les autres, nous continuons à poser des gestes qui fragilisent la communion nationale, nous posons des gestes qui excluent les autres de la jouissance du gâteau national ».

Réaction de Patrick Muyaya, Ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement :

« Ce sont des propos extrêmement graves venant d'un Chef Religieux, de son acabit. Pourquoi je l'ai dit ? Parce que, quelles que soient les raisons, et en plus c'était une messe pascale, la fête la plus importante des chrétiens, on ne peut pas soutenir des Congolais qui veulent prendre des armes pour tuer des Congolais afin d'accéder au pouvoir, alors qu'on a fait le choix de la démocratie (...) C'est inquiétant lorsqu'on se souvient des propos tenus par Mgr Donatien Nshole, je le cite, où on avait besoin d'un courageux. Est-ce que le fameux courageux a été trouvé par l'Église catholique ? Parce qu'il ne faut pas faire d'amalgame et pour qui on a besoin de légitimer, parce que les mots du Cardinal, j'espère qu'il fera une clarification, peuvent être perçus comme un encouragement, comme un soutien moral à ceux qui choisissent de prendre les armes pour penser conquérir le pouvoir, alors que nous sommes dans un cycle depuis 2 ans qui veut que nous puissions sortir de cela ».

Récepteurs de Droite		Récepteur de Gauche	
GOUVERNEMENT			
Média	Point de vue	Point de vue	Média
https://actualite.cd/2024/04/04/muyaya-ambongo-quelles-que-soient-les-raisons-	« (...) des propos extrêmement graves ». « (...) on ne peut pas soutenir des Congolais qui veulent prendre des armes (...) »	« (...) au sein de la majorité (...) l'on considère qu'il s'agit d'une justification du ralliement de plusieurs personnalités poli-	https://topcongo.live

ne-peut-pas-soutenir-des-congolais-qui	Implicitement : Ambongo soutient la rébellion. Sans clarification, « (...) les mots du cardinal (...) peuvent être perçus comme un encouragement, comme un soutien moral à ceux qui choisissent de prendre les armes (...) »	tiques congolaises à cette agression rwandaise ». (...) il s'est interrogé sur les raisons qui poussent les autres compatriotes à rejoindre la rébellion.	
		Il « a semblé apporter un soutien à ceux qui accusent les autorités congolaises de poser des actes susceptibles de pousser à la rébellion... » ; sa déclaration semble justifier les adhésions au camp de ceux qui ont pris les armes à travers l'Alliance Fleuve Congo (AFC)	akondanews.net
LA JUSTICE ET LE PARQUET			
https://www.dw.com/fr/justice-rdc-fridolin-ambongo/a-68952957	Il « <i>"violente délibérément les consciences et semble trouver un plaisir à travers des faux bruits et incitations à la révolte contre les institutions établies et aux attentats contre les vies humaines"</i> »		
www.reporter.cd/ du 19/4/2025	« (...) se radicalise et apporte clairement son soutien au M23 »	Il « (...) a dénoncé l'insouciance des autorités compétentes face à cette situation	digitalcongo.org
www.fo-rumdesas.net/2024/04/	Il a tenté de justifier les adhésions à la rébellion	il « (...) avait peint un tableau sombre de la situation globale de la RDC (...) ; Il avait déploré dans son homélie la passivité des autorités compétentes	congo-actu.net/index.php/2024/04/04) 4)
congo-actu.net/index.php/2024/04/04	« (...) dans des propos à peine voilés, il a justifié les adhésions au mouvement rebelle Alliance Fleuve Congo ... »	il a fait des critiques sévères à l'encontre du gouvernement de la RDC	lebaobab.net
infos27.cd/2024/04/04/	il a plutôt chanté, avec ferveur et sans réserve, le soutien à la trahison, il a accusé les autorités congolaises de poser des actes susceptibles de pousser à la rébellion...	Il a appelé les autorités étatiques <u>à cesser des actes susceptibles de pousser à la rébellion</u> »	grandslacsnews.com
latempete.info	il a fait une « Apologie des adhésions à la rébellion » ; il s'est fait le	il a pointé du doigt l'indifférence des autorités face à la	akondanews.net

	<p>porte-parole des traîtres, « (...) les mots du Cardinal peuvent être compris comme un encouragement ou un soutien moral à ceux qui prennent la voie de la rébellion (...) »</p>	<p>crise sécuritaire qui sévit dans le pays ;</p>	
		<p>« Satisfecit mérité du Cardinal Fridolin Ambongo sur son homélie de Pâques 2024 ». « Il a lancé un appel vigoureux aux autorités congolaises (...) les exhortant à abandonner les comportements susceptibles de favoriser la rébellion. « ...sa prise de position résonne comme un avertissement face aux tensions qui agitent le paysage sociopolitique de la RDC »</p>	<p>https://www.la-prosperite.cd</p>
<p>https://www.la-croix.com/religion/</p>	<p>Il tient « des propos séditieux, de nature à décourager les militaires <i>des forces armées de la République qui combattent au front, mais aussi incitatifs à la maltraitance par les rebelles et autres envahisseurs des populations locales déjà meurtries par autant d'années de déstabilisation</i> »</p>	<p>« Il avait également regretté «l'impuissance» de l'armée congolaise alors que des territoires congolais sont conquis par des forces négatives »</p>	<p>congo-actu.net/index.php/2024/04/04</p>
		<p>« Il a également critiqué le manque de capacité de l'armée congolaise à protéger l'intégrité territoriale du pays »</p>	<p>akondanews.net</p>
<p>https://www.dw.com/fr/justice-rdc-fridolin-ambongo/a-68952957</p>	<p><i>"violente délibérément les consciences et semble trouver un plaisir à travers des faux bruits et incitations à la révolte contre les institutions établies et aux attentats contre les vies humaines"</i></p>	<p>Pour les prêtres de Kinshasa, « les propos du Cardinal sont de nature à affermir les fidèles dans la foi et à éveiller les consciences et non pas à les violenter. »</p>	<p>https://www.vaticannews.va/fr/</p>
		<p>Pour la chancellerie de l'Archidiocèse Kinshasa, il avait pris des positions prophétiques (...) où il avait interpellé toutes les personnes impliquées,</p>	<p>(www.hapamedia.net/blog/2024/04/15/ africanewsrdc.net</p>

	d'une manière ou d'une autre dans la crise secoue le pays.	
	Il (...) avait entre autres déploré que le «gâteau national» soit partagé exclusivement par une certaine catégorie de la population, au détriment des autres »	africanewsrdc.net
	Pour un avocat au barreau de Kinshasa-Matete, le gouvernement instrumentalise la Justice. Pour lui le cardinal a dénoncé les insuffisances du gouvernement.	https://www.dw.com/fr/justice-rdc-fridolin-ambongo/a-68952957
	« il avait été très critique face aux autorités et a dressé un diagnostic poignant de la situation actuelle du pays. » « Cependant, les différentes déclarations du cardinal Ambongo semblent agacées (SIC) les autorités, qui jadis applaudissaient la position de l'église contre le régime de Joseph Kabila il y a quelques années. »	https://patrienews.net/?p=13509

LES MEDIATS CENTRISTES

lemonde.fr/afrique/article/2024/05/01/	Son homélie a été interprétée par Kinshasa comme « un soutien moral » aux rebelles du M23. »	lemonde.fr/afrique/article/2024/05/01/
rfi.fr/fr/afrique/20240404	Il avait notamment estimé que des récents ralliements au M23, (...) sont en partie dus à « <i>des gestes qui blessent les autres, qui fragilisent la communion nationale</i> ».	rfi.fr/fr/afrique/20240404
lebaobab.net	Ces « déclarations ont été interprétées par certains comme un appel nécessaire à la responsabilité gouvernementale, et par d'autres comme un soutien tacite/ indirect à la rébellion et à l'instabilité » (Analyste-Expert)	lebaobab.net
https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240402	« L'Église en RDC n'est pas la voix de l'opposition mais de la rationalité », estime un sociologue Gauthier Musenge Mwanza. Pour lui le cardinal Ambongo a dénoncé un pays à l'agonie et ses propos illustrent le rôle de l'Église congolaise, un rôle qui lui est reconnu par le pouvoir congolais : « <i>Surveiller, contrôler, voir si les actions conviennent à la population.</i> »	https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240402

3. Résultats et discussion des données

Le tableau panoramique met en évidence une polarisation marquée dans l'interprétation du sermon du 30 mars 2024 entre trois positions : la Droite, la Gauche et le Centre. Les publications associées à la Droite demeurent minoritaires par rapport à celles de la Gauche : 9 sur 29 publications consultées relèvent de la Droite contre 17 sur 29 pour la Gauche, tandis que 3 sur 29 adoptent une posture centriste.

Cette divergence interprétative s'explique principalement par les positions idéologiques opposées des récepteurs. Les acteurs classés à gauche, généralement critiques de la politique gouvernementale concernant la guerre à l'Est du pays, n'interprètent pas les actes de langage du sermon de la même manière que ceux de droite, plus proches de la position gouvernementale.

L'écart entre les publications de gauche et de droite peut également être interprété, du point de vue sociopolitique, comme l'indice d'une influence importante du catholicisme dans la société congolaise. Autrement dit, une partie significative de l'opinion publique pourrait se reconnaître dans la sensibilité religieuse ou morale associée à l'Église catholique.

Paradoxalement, chaque camp affirme avoir correctement compris le sermon et identifié les actes de langage du Cardinal Ambongo. Chaque interprétation revendique ainsi sa propre validité et sa pertinence. Cette situation correspond à ce que Oswald Ducrot désigne comme la possibilité de lectures multiples d'un même énoncé. Selon lui, « *un même énoncé peut être interprété de différentes façons, également justifiables* » (Ducrot, 1979 : 24). Dans cette perspective, l'analyste ne doit pas privilégier une interprétation au détriment d'une autre, mais chercher à expliquer chacune d'elles en la rapportant à la perception que les récepteurs se font de la situation.

Dans ce cadre théorique, un conseil ou une dénonciation formulée par le Cardinal Ambongo à propos de comportements susceptibles d'indigner les victimes peut être perçu différemment selon les positions des auditeurs. Certains peuvent y voir une critique des autorités, tandis que d'autres peuvent l'interpréter comme une forme de justification implicite pour certains acteurs armés. De même, le gouvernement pouvait considérer ces propos comme une critique directe de sa gouvernance, tandis que certains groupes opposés pouvaient y trouver une validation de leurs analyses.

Il est également possible de considérer que le cardinal a *dit sans dire*, dans la mesure où aucun acteur politique n'a été explicitement nommé durant l'homélie. Le destinataire du message était formulé sous la forme inclusive du *nous*. Ce pronom collectif permet à chaque auditeur de s'identifier différemment au message selon sa propre position sociale ou politique.

L'ambivalence du sermon apparaît aussi dans certains commentaires médiatiques. Un média classé à gauche souligne par exemple que, bien que les propos du cardinal soient jugés *très critiques* à l'égard des autorités actuelles, ces mêmes responsables politiques, lorsqu'ils appartenaient à l'opposition, saluaient autrefois les critiques similaires formulées par l'Église catholique contre le régime précédent de Joseph Kabila.

Dans cette perspective, l'idée selon laquelle l'Église catholique soutiendrait une opposition armée apparaît peu pertinente. L'histoire récente montre plutôt que l'Église adopte une position critique constante vis-à-vis des pouvoirs politiques successifs. C'est dans ce sens qu'un média international qualifié ici de centriste a interrogé le sociologue congolais Gauthier Musenge Mwanza, lequel affirme : « *L'Église en RDC n'est pas la voix de l'opposition mais de la rationalité.* » Cette analyse suggère que l'Église ne modifie pas sa position en fonction des changements de régime politique. Elle maintient plutôt une posture normative consistant à observer et à évaluer l'action publique au regard du bien commun.

Les médias de droite, quant à eux, ont surtout relayé la réaction du gouvernement congolais, qui a qualifié les propos du cardinal de « *propos extrêmement graves* ». Cette qua-

lification, formulée par le porte-parole du gouvernement, apparaît comme une description factuelle mais correspond en réalité à une évaluation normative au regard de la théorie de la communication non violente (CNV) développée par Rosenberg (2016). Dans cette approche, les jugements ou évaluations sont distingués des descriptions fondées sur des faits observables.

Selon ces interprétations de droite, le cardinal aurait exprimé des positions radicales, allant jusqu'à soutenir implicitement la rébellion du M23, justifier certaines adhésions à la rébellion ou encore encourager la contestation des institutions. Les verbes utilisés pour décrire ces actes relèvent principalement de performatifs exprimant un jugement, sans pour autant préciser les mots exacts par lesquels ces actes auraient été accomplis. Du point de vue de la CNV, ces formulations relèvent davantage de l'interprétation que de l'observation.

Par ailleurs, certains médias ont interprété la phrase de Patrick Muyaya — « *quelles que soient les raisons (...) on ne peut pas soutenir des Congolais qui veulent prendre des armes pour tuer des Congolais afin d'accéder au pouvoir* » — comme une réaction à une complicité du Cardinal Ambongo. Le gouvernement accuse celui-ci d'encourager moralement certains ralliements à la rébellion. Le gouvernement estime en effet que ces propos *peuvent être perçus* comme un soutien implicite aux groupes armés.

L'usage du verbe modal *pouvoir* introduit ici une suspension du sens qui ouvre la possibilité de plusieurs interprétations. C'est précisément cette ambiguïté qui explique les divergences observées.

Ainsi, les récepteurs de droite ont entendu une chose, tandis que ceux de gauche en ont entendu une autre. Les médias de gauche, en introduisant des verbes modaux comme *sembler*, proposent une interprétation différente des actes de langage du prélat. Dans leur lecture, le cardinal s'interroge sur les causes des ralliements à la rébellion et critique surtout l'inaction ou l'indifférence des autorités face à la crise. Ils estiment qu'il a dénoncé l'insouciance du pouvoir, regretté l'impuissance militaire, appelé les autorités à corriger certaines pratiques et lancé un avertissement face aux tensions politiques.

Dans cette perspective, ses propos apparaissent moins comme une infraction que comme l'expression d'une opinion critique ou d'une parole prophétique. Dès lors, une question demeure : qui a raison et qui a tort ? La réponse semble dépendre avant tout de la position à partir de laquelle chacun observe la situation.



(Source : réseaux sociaux numériques)

Théoriquement, les deux camps peuvent être considérés comme ayant raison. Un simple changement de position conduirait chacun à percevoir la situation comme l'autre. Le gouvernement a souvent l'impression d'avoir accompli suffisamment d'actions, tandis que les groupes critiques, y compris certains acteurs ecclésiaux, estiment que ces actions restent insuffisantes. Ainsi, là où le pouvoir voit quatre réalisations, l'Église peut n'en reconnaître que trois, sans que cela soit nécessairement infondé. Toute tentative d'accord suppose donc une attitude de compréhension fondée sur l'empathie, c'est-à-dire la capacité de se placer du point de vue de l'autre afin de percevoir la réalité comme lui. C'est dans cette démarche que les oppositions peuvent être dialectisées.

Cependant, observés à partir de la théorie de la *Communication non violente* (CNV), ces actes de langage, qu'ils proviennent du côté droite ou gauche, relèvent largement du jugement et de l'interprétation plutôt que de la description de faits observables (Rosenberg,

2016). Cette manière de communiquer tend à nourrir les tensions plutôt qu'à favoriser le dialogue. Dès lors, une question se pose : les médias, en relayant principalement des évaluations et des interprétations, ne contribuent-ils pas à accentuer la conflictualité dans l'espace public ?

Parmi les trois publications classées comme centristes, un média rapporte que le pouvoir de Kinshasa a interprété l'homélie du Cardinal Ambongo comme un soutien au M23/AFC. Du point de vue de la CNV, cet énoncé constitue une description de la réaction du gouvernement. La théorie pragmatique du discours distingue en effet deux intentions chez le locuteur : une intention informative et une intention communicative. La première vise à accroître le savoir de l'interlocuteur, tandis que la seconde consiste à lui faire connaître cette intention informative, c'est-à-dire la raison pour laquelle ce savoir est transmis. Interpréter un discours revient donc à chercher à accéder à ces deux intentions. Dans ce cas précis, c'est le gouvernement qui a attribué au Cardinal Ambongo l'intention de soutenir la rébellion, alors que d'autres interprétations ont été privilégiées par les médias de gauche, souvent introduites par le verbe modal *sembler*.

Un second média centriste adopte une posture similaire en se limitant à rapporter les propos du cardinal : il « a estimé que des récents ralliements au M23 (...) sont en partie dus à des gestes qui blessent les autres et fragilisent la communion nationale ». Cette formulation correspond davantage à une restitution observable qu'à une interprétation.

Enfin, un troisième média s'est concentré sur les différentes réceptions du sermon. Selon lui, la gauche y voit « un appel nécessaire à la responsabilité gouvernementale », tandis que la droite l'interprète comme « un soutien tacite ou indirect à la rébellion ».

Conclusion

L'analyse du corpus montre que les protagonistes de la controverse autour du sermon du 30 mars 2024 l'ont interprété selon leurs appartenances idéologiques. Le tableau panoramique met en évidence cette pluralité de lectures. Chaque contexte d'interprétation tend à légitimer la position de celui qui l'adopte. L'opposition d'hier, aujourd'hui au pouvoir, ne peut plus apprécier de la même manière les critiques formulées par l'Église catholique congolaise. L'allié d'hier apparaît désormais comme un observateur extérieur gênant.

Dans ce contexte, le dialogue fondé sur la compréhension empathique constitue une voie essentielle pour dépasser les tensions liées aux multiples lectures des discours portant sur la *res publica*. Cette capacité à se placer du point de vue de l'autre permet d'atténuer des antagonismes susceptibles de menacer le vivre-ensemble.

Les médias congolais, en tant que récepteurs et relais du sermon, ont souvent privilégié des prises de position plutôt que des descriptions fondées sur l'observation. En multipliant interprétations, généralisations et jugements, ils risquent d'alimenter les divergences entre acteurs pourtant appelés à coexister dans l'espace politique. À l'inverse, certains médias internationaux se distinguent par un effort de restitution des propos entendus, plutôt que par leur interprétation, démarche plus conforme aux principes de la CNV.

Contributions: Conceptualisation, W.K.; méthodologie, W.K.; validation, W.K.; investigation, W.K.; ressources, W.K.; traitement des données, W.K.; écrire le manuscrit, W.K.; W.K.; visualisation, W.K.; supervision, W.K.; correction du manuscrit W.K. L'auteur a lu et approuvé la version publiée de ce manuscrit.

Sponsor financier: Cette recherche n'a reçu aucun soutien financier.

Disponibilité des données: Les données ne sont pas disponibles.

Remerciement: Non applicable.

Conflits d'intérêt: L'auteur déclare aucun conflit d'intérêt.

Références

1. Armengaud, F. (1982). Eléments pour une approche pragmatique de la pertinence. *Philosophica*, 3-24.
2. Austin, J. (1970). *Quand dire c'est faire*. Paris: Seuil.
3. Calas, N. G. (2007). *Introduction à la pragmatique*. Paris: Hachette.
4. Cecla, F. L. (2002). *Le malentendu (Il malinteso)*; (A. Sauzeau, Trad.) *Voix et regards*.
5. Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann.
6. Ducrot, O. (1979). Les lois de discours», *Langue française*, 42, p. 21-33. Paris : Langue Française.
7. Jauss, H. R. (1978). *Pour une esthétique de la réception*. Paris: Gallimard.
8. John Moeschler et Anne Reboul. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*. Paris: Seuil.
9. John Searle. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique*. Paris: Hermann.
10. Kasangana, A. C. (2022). *L'Eglise catholique et le Congo "Belge": Approche historico-juridique des relations institutionnelles (1885-1960)*. Université Paris-Saclay.
11. Marc Aillet, é. d. (2020, août 1er). La mission prophétique de l'Eglise. Récupéré sur Riposte catholique. <https://riposte-catholique.fr/archives/156801?lang=fr>
12. Mbumba, L. T. (2022). Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la RDC sous Felix Tshisekendi. Particularité et nouveauté. *Akofena*, 006(01), 32-59. <https://www.revue-akofena.com/wp-content/uploads/2022/07/004-T06v02-09-Lebon-TSHIMPE-KADIMA-Vital-Yvan-MBUMBA-MBUMBA-pp.39-52.pdf>
13. Mercier, A. (2012). Présentation générale. L'utile fiction de l'opinion publique. Dans A. Mercier, *Medias et Opinion publique* (pp. 7-39). Paris. https://listes.services.cnrs.fr/wws/arc/athena/2012-05/msg00030/Medias_et_opinion_publicque.pdf
14. Mucchielli, C. N. (2005). *Etudes des communications : approches constructivistes*. Paris: Armand Colin.
15. Ricoeur, P. (1969). *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*. Paris: Seuil.
16. Rosenberg, M. B. (2016). *Les mots sont des fenêtres (ou frd murs). Introduction à la communication nonviolente*. (A. C. Scretan, Trad.) Jouvence.
17. Saussure, F. d. (1972). *Cours de l'inguistique générale*.
18. Société Civile/RDC. (2015). Statuts.